EQUIP'RAID
30 ans d'expérience qui font la différence

www.equip-raid.com
EQUIPEMENT RAID RANDONNEE ET VOYAGE,
EXPEDITION 4x4, CAMPING-CAR,
CAMION, CAMPING, SPORT.

145 rue de l'Ile Napoléon
68100 MULHOUSE - FRANCE
TEL : 00 3 (0)3 89 61 90 88
e-mail : vpc@equip-raid.com

CONTRAT DE VENTE DE VÉHICULE

Selon devis n° _____ du ___/___/20___

Article 1 – Objet
Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les modalités de commande, de paiement, de livraison et de garantie applicables à l'achat d'un véhicule léger (VL) importé par Equip'Raid, incluant les services suivants :

- Homologation auprès de la DRIRE en France.
- Fourniture d'une carte grise française CTTE N1, sans malus écologique.
- Garantie légale de conformité de 2 ans.

Article 2 – Prix et conditions de paiement
Le prix total du véhicule comprend :

- Le prix d'achat du véhicule importé.
- Les frais de transport et d'importation.
- Les frais d'homologation et de mise en conformité en France.
- Les frais d'immatriculation et de fourniture de la carte grise française.

Modalités de paiement :

1. **Acompte (30 % du prix total)**
 - Payable à la signature du présent contrat.
 - Non remboursable en cas d'annulation du client, sauf dispositions légales contraires (droit de rétractation applicable uniquement en cas de vente à distance ou hors établissement – art. L221-18 C. conso).
2. **Deuxième versement (40 % du prix total)**
 - Payable lors de la demande de carte grise, après homologation DRIRE.
3. **Solde (30 % du prix total)**
 - Payable avant la livraison définitive du véhicule (délai moyen 6 à 8 semaines après homologation).

Moyens de paiement acceptés :

- Virement bancaire sécurisé.
- Chèque de banque.

Article 3 – Livraison
La livraison du véhicule intervient après :

1. Homologation complète auprès de la DRIRE (réception à titre isolé si nécessaire).
2. Fourniture de la carte grise française CTTE N1.

Les délais de livraison sont indicatifs et dépendent des procédures administratives. Un retard ne peut entraîner l'annulation de la commande ni donner lieu à indemnisation, sauf cas de force majeure ou dispositions légales impératives.

Article 4 – Garanties légales
Le véhicule est couvert par :

- La garantie légale de conformité (articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation) pendant 2 ans à compter de la livraison.
- La garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

EQUIP'RAID
30 ans d'expérience qui font la différence

www.equip-raid.com
EQUIPEMENT RAID RANDONNEE ET VOYAGE,
EXPEDITION 4x4, CAMPING-CAR,
CAMION, CAMPING, SPORT.

145 rue de l'Ile Napoléon
68100 MULHOUSE - FRANCE
TEL : 00 3 (0)3 89 61 90 88
e-mail : vpc@equip-raid.com

Exclusions de garantie :

- Usure normale du véhicule.
- Utilisation non conforme ou défaut d'entretien.

Article 5 – Responsabilité d'Equip'Raid

Equip'Raid s'engage à :

1. Garantir la conformité du véhicule aux normes françaises après homologation.
2. Assurer l'absence de malus écologique lors de l'immatriculation en France.
3. Fournir au client tous les documents nécessaires à l'immatriculation.

Article 6 – Résiliation

En cas de non-respect des conditions de paiement, Equip'Raid pourra résilier le contrat de plein droit, conserver les sommes déjà versées et réclamer, le cas échéant, des dommages-intérêts conformément aux dispositions légales.

Article 7 – Force majeure et aléas de transport international

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution du présent contrat (notamment concernant la livraison ou le paiement du véhicule) lorsque ceux-ci résultent d'un cas de force majeure, ou de circonstances échappant raisonnablement à son contrôle. Sont expressément considérés comme tels : les catastrophes naturelles, les crises sanitaires ou pandémies, les grèves sectorielles ou nationales (notamment des transports ou des services douaniers), les conflits armés ou actes de piraterie sur les routes maritimes, les restrictions gouvernementales, ainsi que les rétentions ou retards administratifs imprévisibles liés aux formalités de douane, de transport maritime ou d'homologation.
La partie affectée devra en informer l'autre partie par écrit (courrier ou e-mail) dans les plus brefs délais.
L'exécution du présent contrat sera alors suspendue en conséquence. Si cette situation de force majeure persiste au-delà d'un délai de 120 jours à compter de la date de livraison initialement prévue, le contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties, après notification écrite. Le cas échéant, le vendeur restituera l'intégralité des sommes versées par l'acheteur, sans qu'aucune indemnité ni pénalité ne soit due de part et d'autre.

Article 8 – Droit applicable et litiges

Le présent contrat est soumis au droit français.
Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du siège social d'Equip'Raid, sauf dispositions légales impératives contraires (notamment celles protégeant le consommateur – art. R.631-3 C. conso).

Fait à _____, le ___/___/20___
En deux exemplaires (contrat paraphé et signé par les deux parties)

Client
Nom et prénom : _____
Signature (précédé de la mention « bon pour acceptation ») :

Equip'Raid
Nom et prénom : _____
Signature :